



Protocole de Soins Electronique simplifié

>> 1 seul écran de saisie :

1 seul écran de saisie

1. saisie intuitive de la pathologie (3 lettres suffisent)

2. saisie de la date

3. case à cocher

4. case à cocher (signature)

5. transmission du PSE

Services patient > Protocoles de soins > Créer

Créer un protocole de soins [Notice médecin.pdf](#)

PATIENT RECEVANT LES SOINS

Nom : DUPONT
Prénom : Marie
NIR : 2510775110015 - 17

N° protocole : 456789

PATHOLOGIE

Tumeur maligne du sein

Pathologie : Tumeur maligne du sein
ALD : ALD 30
Libellé : Tumeur maligne, affection maligne tissu lymphatique ou hématopoïétique
CIM 10 : C50

Date de début : *

☐ Je certifie que l'état de mon patient répond aux critères d'admission et/ou de prolongation et je m'engage à respecter les recommandations de bonne pratique de la HAS.

Ajouter une autre pathologie

Demande de rémunération ? ☐ Oui ☒ Non

* champ(s) obligatoire(s)

☐ La transmission des présentes veut signature par moi-même et j'accepte les conditions de transmission.

Retour **Supprimer** **Enregistrer** **Transmettre**

>> 1 accord immédiat :

Espace pro

Accord immédiat

Information

Accord pour la prise en charge à 100 % pour la (ou les) ALD déclarée(s). Votre patient pourra mettre à jour sa Carte Vitale après un délai de deux jours.

Continuer

A noter : l'accord immédiat concerne les ALD sur liste sauf :

- > insuffisance respiratoire chronique grave et maladies métaboliques héréditaires
- > ALD hors liste ou non exonérantes

Pratique !

D'un coup d'œil, vous gérez l'ensemble des ALD de votre patientèle. En 1 clic, vous le renouvelez à échéance de manière simplifiée puisqu'il est pré-complété.





Comment faire via Espace pro ?

- connectez-vous sur **Espace pro** avec votre carte CPS,
- insérez la carte Vitale de votre patient et cliquez sur "Lire la carte"
- ou indiquez le numéro d'assuré social (NIR),
- dans le bloc "Services patient", cliquez sur "Créer" après "Protocoles de soins".

Identification Patient

Insérez la carte Vitale de votre patient dans le lecteur pour obtenir des informations médicales le concernant

Lire carte vitale

OU saisissez son NIR :

Valider

Le PSE simplifié

- >> Quelques clics suffisent pour une réponse immédiate dans 85% des pathologies.
- >> Le patient n'a plus qu'à mettre à jour sa carte Vitale dans les 48h.
- >> Un service disponible pour le Régime Général, MSA, RSI, CCAS, RATP et CNMSS.

Besoin d'aide et de conseils ? Votre Conseiller Informatique Services vous accompagne.
Contactez le 0811 709 033 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par certains opérateurs).

Ayez le réflexe Protocole de Soins Electronique en ligne !